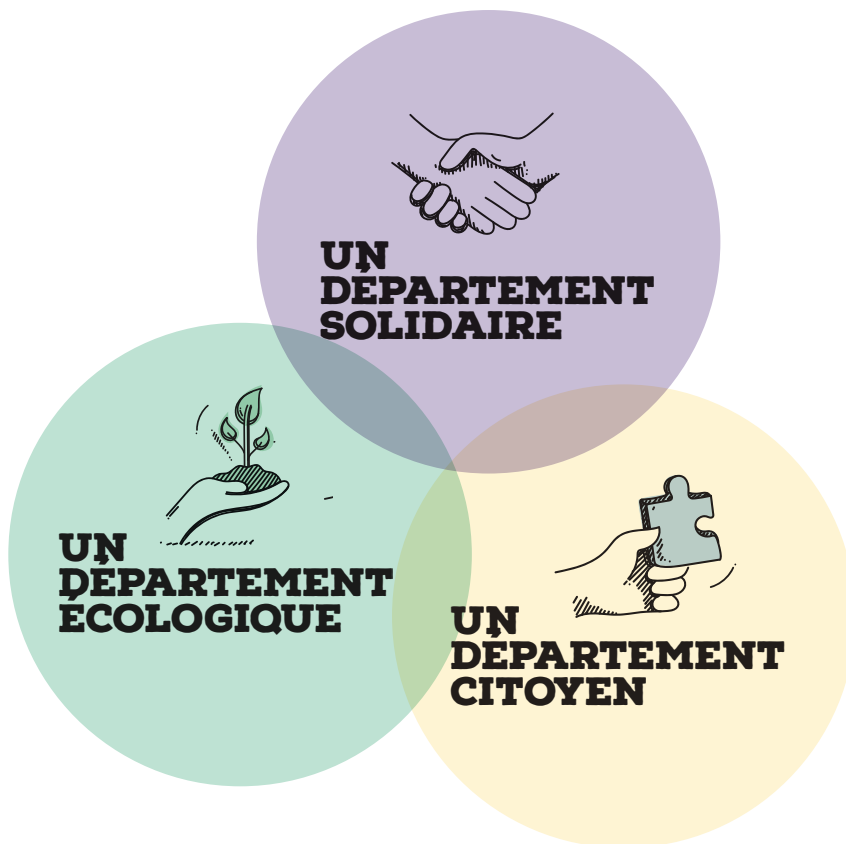




BUDGET PRIMITIF 2026

DOSSIER DE PRESSE

CÔTES D'ARMOR
TOUJOURS IRREDUCTIBLES
TELLEMENT IRRÉSISTIBLES

    cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
le Département



L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL



**Jean-Marie
BENIER**

1^{er} vice-président délégué aux
Ressources humaines, au Dialogue
social, aux Langues et Cultures de
Bretagne et à la Communication



**Solenn
MESLAY**

6^e vice-présidente déléguée à la
Vie associative, à la Jeunesse et
aux Relations internationales



**Didier
YON**

11^e vice-président délégué à
l'Agriculture, à la Pêche et à
l'Aménagement foncier



**Véronique
CADUDAL**

2^e vice-présidente déléguée
à l'Autonomie



**Ludovic
GOUYETTE**

7^e vice-président délégué
à la Culture et aux Sports



**Nathalie
TRAVERT-LE ROUX**

12^e vice-présidente déléguée
au Patrimoine immobilier
et au Tourisme



**Vincent
ALLEN**

3^e vice-président délégué
aux Finances, au Numérique
et aux Contrats de territoire



**Christine
ORAIN-GROVALET**

8^e vice-présidente déléguée
à l'Insertion, à l'Action sociale
et solidaire et à l'Égalité
femmes-hommes



**Nathalie
NOWAK**

Conseillère déléguée
à l'Environnement



**Cinderella
MARCHAND**

4^e vice-présidente
déléguée à
l'Enfance-Famille



**André
COËNT**

9^e vice-président délégué
aux Infrastructures
et aux Mobilités douces



**Juliana
SAN GEROTEO**

Conseillère déléguée
à l'Enseignement
supérieur et à la Recherche



**Jean-René
CARFANTAN**

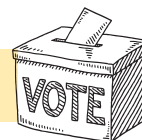
5^e vice-président délégué
à l'Éducation et à l'Éducation
populaire



**Gaëlle
ROUTIER**

10^e vice-présidente déléguée
au Logement et à l'Habitat

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION BUDGÉTAIRE



**9 février
2026**



Débat d'orientations
budgétaires (DOB)

**30-31 mars
2026**



Budget
Primitif (BP)

**22 juin
2026**



Session
d'été

**21 sept.
2026**



Session
d'automne

**12 oct.
2026**



Décision modificative
(DM)

ÉDITO



**Christian
COAIL,**

Président du Département
des Côtes d'Armor

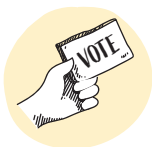
Nos priorités



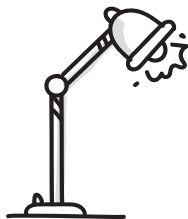
Solidarité



**Transition
écologique**



Citoyenneté



Chères Costarmoricaines, chers Costarmoricains,

Depuis un an l'équation financière impossible des Départements n'a malheureusement pas changé. Ses termes se sont même dégradés au point que la majorité d'entre eux bénéficie du fond de sauvegarde instauré par la loi de finances et est dispensée de Dilico. C'est le cas des Côtes d'Armor, comme du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine.

Dans ce contexte délicat, il est important de trouver un équilibre entre la nécessité d'une gestion financière prudente – comme l'écrivait Pierre Mendès-France « le désordre financier frappe d'abord les pauvres » - et la réponse indispensable à l'augmentation des besoins sociaux et au réchauffement climatique.

Le budget que nous présentons pour 2026 répond ainsi à la triple mission que nous assignons au Département : protéger et amortir les chocs, animer le territoire et préparer les Côtes d'Armor aux défis futurs.

En tâchant de renforcer les solidarités, de poursuivre l'accélération de la transition écologique, de consolider le lien citoyen et d'aménager de manière équilibrée les Côtes d'Armor, notre objectif est de construire un territoire plus juste et plus agréable à vivre.

QUE RETENIR DU BUDGET 2026 ?

Une situation toujours fragile

SUR LE RÉSULTAT 2025

- > l'épargne brute progresse fortement (+19,6 %),
- > la capacité de désendettement reste bonne (≈ 3,4 ans, très en dessous du seuil d'alerte),
- > le résultat est en nette augmentation mais reste à nuancer.

Cette amélioration doit être considérée avec prudence. Le Département a dû puiser dans ses réserves DMTO (10M€) et les incertitudes restent entières sur des recettes volatiles combinées à un contexte national et international très mouvementé.

UNE DIMENSION TROMPE-L'ŒIL

La **fusion des sections soins et dépendances** qui consiste à regrouper les dépenses en un financement unique de la Sécurité sociale, se traduit pour le Département par une forte diminution de certaines dépenses (notamment APA en établissement), mais aussi par des recettes en baisse (CNSA, TSQA), et complique les comparaisons entre 2024, 2025 et 2026. Cela complexifie la lecture budgétaire et crée des effets "techniques" importants d'autant que la mise en œuvre comptable de la réforme par l'État a pris du retard. En 2025, les prélèvements opérés sur les recettes des Départements ont été sous-évalués. Le résultat 2025 du Département des Côtes d'Armor apparaîtra donc artificiellement amélioré, avant une régularisation prévue en 2026.

+ 10,4 % : UNE NOUVELLE HAUSSE DES DMTO ATTENDUE

En 2025, le **marché de l'immobilier** a connu un léger rebond par rapport à 2024, permettant aux Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) d'atteindre 114,69 M€ sur l'exercice, soit une progression de +12,56 M€ (+12,30 %). Ce niveau reste toutefois bien inférieur à celui de 2021 et 2022 avec 135,47 M€ et 134,95 M€. Pour 2026, 117 M€ sont attendus.



DES RECETTES INCERTAINES ET PEU DYNAMIQUES

Plusieurs fragilités demeurent :

- > dépendance à la fiscalité indirecte (notamment TVA)
- > volatilité des DMTO (marché immobilier fluctuant),
- > baisse ou stagnation des dotations de l'État.



L'emprunt d'équilibre est arrêté au BP 2026 à 30,22 M€ contre 56,68 M€ au BP 2025. Cette baisse s'explique par la reprise de l'excédent global de clôture dès le budget primitif (34,76 M€) qui est en forte hausse par rapport à 2025 (11,43 M€).

DES DÉPENSES SOCIALES TOUJOURS TRÈS ÉLEVÉES

-> Les solidarités représentent près de **63 % des dépenses** de fonctionnement

Certaines dépenses restent dynamiques :

- RSA en hausse,
- APA à domicile en forte progression,
- PCH en augmentation.

Le Département reste confronté à un déséquilibre structurel entre recettes incertaines et dépenses sociales croissantes.

BUDGET PRIMITIF 2026



MONTANT GLOBAL*

* fonctionnement et investissement confondus hors restes à réaliser

754 M€



LES INVESTISSEMENTS

Montant total

89 M€

6 M€

SOLIDARITÉS
HUMAINES

34 M€

INFRASTRUCTURES
ET MOBILITÉS

13,5 M€

CITOYENNETÉ

15 M€

MOYENS GÉNÉRAUX
ET NUMÉRIQUE

9,5 M€

SOLIDARITÉS
TERRITORIALES

5 M€

ENVIRONNEMENT

6 M€

AVANCE
REMBOURSABLE CAF



LES DÉPENSES

fonctionnement et investissement confondus

397 M€



SOLIDARITÉS HUMAINES

- Autonomie : **170 M€**
- Enfance-Famille : **138 M€**
(dont assistants familiaux)
- Insertion, Action sociale et Habitat : **89 M€**

65 M€



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Infrastructures et mobilités : **41 M€**
- Environnement, patrimoine naturel, agriculture, mer et tourisme : **13 M€**
- Solidarité territoriale et numérique : **11 M€**

43 M€



POLITIQUES D'ÉMANCIPATION

- Éducation : **27 M€**
- Culture et patrimoine : **6 M€**
- Sport, jeunesse et vie associative : **5 M€**
- Europe (dont FSE) : **2,5 M€**
- Enseignement supérieur, recherche : **2,5 M€**

249 M€



UN SERVICE PUBLIC PROCHE ET INNOVANT

- Ressources humaines : **135 M€**
- Immobilier et administration générale : **46,5 M€**
- Annuité de la dette : **32 M€**
- Incendie et secours : **28,5 M€**
- Informatique et numérique : **7 M€**



SOLIDARITÉS HUMAINES

Priorité du mandat

**Un Département acteur central des solidarités
pour accompagner les personnes vulnérables**

Les solidarités humaines figurent au cœur des politiques départementales avec une attention particulière pour l'enfance et les personnes en situation de fragilité.

Accompagner les plus fragiles

De la prise en charge des besoins spécifiques des enfants confiés à la création d'une offre accessible pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, du soutien du droit au logement à l'accompagnement des allocataires du rSa, le Département intervient au côté des plus fragiles avec pour leitmotiv : prévenir, repérer et soutenir à tout âge.



Un suivi infirmier pour les allocataires du rSa



En 2026, les missions de 10 infirmières et infirmiers départementaux sont redéfinies afin de renforcer l'accompagnement des allocataires du rSa souffrant de problèmes de santé ou d'un handicap. Ce nouveau dispositif pourra leur permettre de bénéficier d'un suivi personnalisé au regard des spécificités de leur situation et concernera aussi bien l'accès aux soins qu'une information et un accompagnement sur leurs droits (CPAM et MDPH). Ils bénéficieront aussi, selon leur situation, d'une orientation vers des emplois adaptés et des parcours « insertion - emploi – handicap », notamment grâce à une étroite collaboration avec les services compétents de la MDPH.

Création d'un accueil de jour pour les jeunes porteurs d'un trouble du spectre autistique

Le Département s'engage afin de mieux prendre en charge les besoins spécifiques des enfants confiés à l'Aide sociale à l'Enfance. Au printemps 2026, un accueil de jour de 8 places pour les jeunes porteurs de troubles du spectre autistique sera porté par l'Aide Sociale à l'Enfance du Département et l'Agence Régionale de Santé Bretagne. Situé à Guingamp, il sera mis en place par l'ADAPEI, et permettra aux enfants qui y seront accueillis de bénéficier d'un suivi plus adapté à leur situation.

OLYMPE



Destiné aux femmes isolées enceintes ou avec des enfants de moins de trois ans, le dispositif Olympe est une expérimentation menée sur le territoire de Saint-Brieuc et dont la gestion opérationnelle a été confiée à l'association SILLAGE. Cette dernière met à disposition, gratuitement, trois logements aménagés pour des ménages identifiés par les travailleuses et travailleurs sociaux de la Maison du Département, tout en les accompagnant dans la recherche d'un logement autonome. Depuis son démarrage à l'été 2025, le dispositif a permis d'héberger 5 ménages, et 3 sont en cours d'attribution. Parmi les ménages hébergés, quatre ont depuis eu accès à un logement autonome dans le parc privé ou de logement social.

En 2026, l'enveloppe financière dédiée au dispositif est de 45 000 €.

MNA - De nouveaux ateliers de prévention avec les centres de santé sexuelle

Fort de la présence de ses cinq centres de santé sexuelle sur l'ensemble du département, le Conseil départemental lance de nouveaux ateliers de prévention à destination des Mineurs Non Accompagnés (MNA) sur les sujets de la sexualité et du consentement. Par ailleurs, les centres de santé sexuelle vont désormais s'inscrire dans le parcours de formation des assistants familiaux afin d'apprendre à aborder les sujets touchant à la santé sexuelle et à la prévention, en fonction des âges des enfants qui leur sont confiés.

4 M€ pour soutenir les travaux dans les Ehpad



Le Département continue de déployer des moyens inédits pour soutenir les Ehpad costarmoricains qui connaissent une crise sans précédent. Depuis 2021, une autorisation de programmes annuelle de 4 M€ est dédiée aux travaux de restructuration dans les Ehpad des Côtes d'Armor via un appel à projets. Cette enveloppe sera reconduite en 2026. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de proposer une offre accessible et qualitative pour les personnes âgées.

Soutenir le pouvoir d'agir

Plusieurs dispositifs ont été et seront mis en œuvre cette année pour impliquer les usagères et les usagers et garantir l'efficacité des politiques engagées. Il peut s'agir de mieux prendre en compte la voix des enfants et de leur famille, de mener des actions culturelles en direction de publics précaires pour les aider à aller de l'avant, d'impliquer les Costarmoricaines et Costarmoricains à travers la mise en œuvre d'actions spécifiques telles que le déploiement de comités d'usagères et d'usagers ou encore l'instauration de chartes de bénévolat.

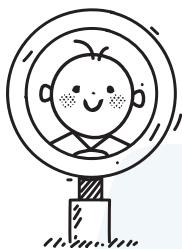
Vers une généralisation des conférences familiales

Les conférences familiales sont des temps d'échange, de partage et d'entraide. Elles sont destinées à toute personne rencontrant une difficulté et sont encadrées par un coordinateur ou une coordinatrice qui peut réunir les proches, famille, amis de la personne demandeuse, ainsi que des professionnels du champ social ou médical au besoin. La conférence familiale consiste alors à identifier le ou les problèmes rencontrés et à trouver des solutions pérennes, ensemble.

Elles seront généralisées à l'ensemble du département en 2026.



Culture et Social : Premières Pages



Premières Pages est un dispositif national qui vise à sensibiliser les familles, en particulier les plus fragiles et les plus éloignées du livre à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge. Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées au niveau départemental : l'organisation du premier Prix des Bébés Lecteurs des Côtes d'Armor, l'aménagement d'espaces de lecture dédiés à la petite enfance dans les bibliothèques et les lieux d'accueil de la petite enfance, la mise en place d'une offre de formation destinée aux professionnels des bibliothèques et de la petite enfance, le développement de fonds et d'outils adaptés aux 0-3 ans. En outre, un travail spécifique est mené en direction des familles les plus éloignées de la lecture. Ces actions illustrent la volonté de rapprocher les politiques sociales et culturelles. Elles sont organisées en transversalité avec les services de Protection Maternelle et Infantile et les Maisons du Département afin de renforcer la cohérence des interventions auprès des jeunes enfants.

Favoriser l'accueil durable et bénévole par des proches dignes de confiance

En 2026, le Centre départemental Enfance Famille portera la création d'un service favorisant le recours à des tiers faisant partie de l'entourage des enfants à protéger. L'objectif sera d'évaluer les conditions et les capacités d'accueil pour la structuration d'un accueil durable et bénévole par des tiers dignes de confiance, avec une revalorisation des indemnités des proches accueillants. L'ouverture du service devrait être finalisée à l'automne 2026. Elle dispose d'un budget de 300 000 € en année pleine.



Au plus près des Costarmoricains et des Costarmoricaines

Le Département, c'est aussi un réseau tissé sur l'ensemble du territoire pour proposer un service public au plus près des usagères et des usagers. Cela se traduit par le développement de l'accessibilité des services rendus par les Maisons du Département, le renforcement des partenariats locaux et par un accès aux droits toujours amélioré. En 2026, le Département continuera d'agir en proximité et de maintenir le lien social sur l'ensemble du territoire.

Un maillage territorial au service des plus fragiles



Fort d'un réseau de 400 travailleurs sociaux répartis dans les cinq Maisons du Département, de 90 permanences sociales, avec possibilité de bénéficier de visites à domicile, de 5 Intervenant·es Sociales en Commissariat et en Gendarmerie sans compter sur les centaines de partenaires associatifs locaux, le Département accompagne au quotidien les personnes à la recherche d'un soutien et d'un accompagnement social.

Des délais de traitement + courts à la MDPH

Le Département s'engage pour faciliter l'accès aux droits des usagères et des usagers. A la Maison Départementale des Personnes Handicapées, les délais de traitement ont été significativement réduits malgré un nombre croissant de demandes chaque année. Les dernières données recueillies montrent que les Côtes d'Armor sont passées à un délai moyen de 2,9 mois comparé à 4,4 mois en moyenne en France.

TouteSport ! Toutes Sportives, une remobilisation par le sport dans le secteur de Loudéac



TouteSport ! Toutes sportives est l'une des actions collectives menées par des équipes en MdD. Elle concerne en Côtes d'Armor les femmes en recherche d'emploi sur les territoires des Maisons du Département de Saint-Brieuc - Lamballe et de Loudéac. A Loudéac, les séances proposées sont animées par une conseillère en insertion professionnelle du CIDFF, l'UFOLEP et les professionnelles de la Maison du Département. En 2026, la dizaine de femmes inscrites sur le territoire de Loudéac participent à des séances hebdomadaires qui alternent entre découverte de pratiques multisports, visites d'entreprises pour les amener à réfléchir à leur parcours professionnel, ateliers de réflexion autour de plusieurs thématiques liées à l'égalité femmes-hommes, à la place des femmes dans la société et à l'insertion professionnelle. Trois séances de relaxation, d'auto-massage ou et d'expression grâce à des supports créatifs sont également proposées. Le dispositif a pour objectif d'aider les femmes éloignées de l'emploi à rompre l'isolement, à se remettre en mouvement et retrouver estime de soi et confiance en elles pour in fine favoriser leur retour vers le monde professionnel. D'un coût d'environ 4 000 €, il est financé via le budget Développement Social Local de la MdD de Loudéac.

Solidarités humaines

Quelques chiffres

170 M€

pour les politiques liées à
l'autonomie et à la santé

520

assistantes et
assistants familiaux

474

mineurs non
accompagnés

1 772

informations entrantes
à la Cellule de Recueil
des Informations
Préoccupantes (CRIP),
soit **+30%** depuis 2020

100

logements alloués aux personnes
vulnérables identifiées par les services du
Département grâce au droit de réservation

10 801

allocataires du rSa

2

Territoires Zero
Chômeurs Longue
Durée



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une politique globale pour favoriser le
bien-vivre en Côtes d'Armor

Les enjeux de transition écologique, de sobriété énergétique et d'aménagement du territoire sont liés. Protéger l'environnement, investir dans la sobriété énergétique, s'engager pour une agriculture durable et ancrée dans son territoire, agir sur les mobilités et la qualité de vie et développer les infrastructures sont autant de politiques qui visent à garantir un développement durable et équilibré des Côtes d'Armor.

Atténuer nos impacts écologiques

Pour atténuer ses impacts écologiques, le Département s'efforce de renforcer l'engagement de l'institution dans les transitions et développe une politique énergétique soutenable tout en encourageant les mobilités durables.

Un nouveau plan de décarbonation

Sur la base des résultats très encourageants du bilan Gaz à Effet de Serre (-46 % d'émissions directes de GES de 2019 à 2023), le Département a élaboré un plan de décarbonation pour la période 2026-2028. Ce dernier regroupe 40 actions concrètes, organisées autour de quatre axes prioritaires : l'énergie, les mobilités, les immobilisations et les achats. Il s'inscrit dans la continuité des politiques déjà mises en œuvre par la collectivité en matière de transition énergétique, de sobriété et d'achats responsables.

À l'horizon 2028, le Département vise une nouvelle réduction de 18,5 % de ses émissions directes, soit -660 tonnes équivalent CO₂, une stabilisation des émissions liées à l'électricité, et une baisse de 5 % des émissions indirectes significatives, soit -2 836 tonnes équivalent CO₂. Ces objectifs tiennent compte des missions spécifiques du Département, dont une large part des émissions est liée à la nature même des compétences du Département, comme les infrastructures routières par exemple ou la construction ou reconstruction de collèges.

Rénovation et extension du CER de Plouaret

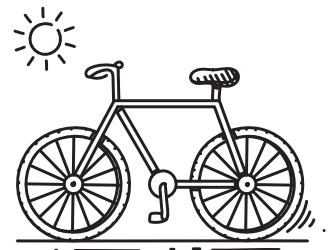
Le centre d'exploitation des routes de Plouaret s'engage dans une vaste opération de modernisation et d'agrandissement destinée à améliorer les conditions de travail des agents, optimiser les missions assurées sur les routes départementales et améliorer les performances environnementales de la structure. Les travaux comprendront notamment : la réfection de la cour avec création d'une aire de lavage et construction de silos à sel, l'extension de la base vie, l'agrandissement du hangar, mais aussi l'installation de panneaux photovoltaïques et la mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales. D'un montant de 900 000 €, les travaux engagés devraient se terminer en fin d'année 2026.

Mobilités douces - Le Plan vélo 2030 s'illustre à Saint-Samson-sur-Rance

Dans le cadre du Plan Vélo 2030 des Côtes d'Armor, le Département a engagé une opération de sécurisation de la traversée de la RD57 à Saint-Samson-sur-Rance, empruntée par les itinéraires V42 et V403, parmi les plus fréquentés du territoire.

Réalisé en partenariat avec la commune, cet aménagement vise à renforcer la sécurité et le confort des usagers cyclistes, en particulier au niveau d'un carrefour jusqu'alors peu adapté. Il s'est traduit par un réaménagement global de l'intersection, intégrant des dispositifs de réduction de la vitesse, une signalisation dédiée aux vélos et une meilleure lisibilité de la voie verte.

D'un montant d'environ 50 000 €, cette opération illustre l'engagement volontariste du Département en faveur du développement des mobilités douces et de la sécurisation des itinéraires cyclables touristiques et de loisirs en particulier.



Préserver la biodiversité

Le Département se dotera en 2026 d'une nouvelle stratégie ambitieuse pour préserver la biodiversité. Ses priorités seront la préservation de la qualité de la ressource en eau et la protection des espaces naturels, qu'il s'agisse des espaces naturels sensibles ou des dépendances routières.



De nouveaux projets pour préserver et reconstituer les haies bocagères

Le Département des Côtes d'Armor agit concrètement pour préserver et reconstituer les haies bocagères, essentielles pour la biodiversité, la qualité de l'eau et les paysages, dans le cadre du programme régional Breizh Bocage mené avec l'Europe, l'État, la Région Bretagne, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les trois autres Départements bretons, dans le cadre du Plan de Développement Rural Breton 2023-2027.

Chaque année, plusieurs projets sont accompagnés sur le territoire, et soutenus financièrement par le Département. En 2026, une enveloppe de 220 000 € y sera consacrée.

Les haies bocagères contribuent à la protection de l'environnement :

- > en réduisant les ruissellements, permettant de préserver les ressources en eau et de lutter contre l'érosion des sols ;
- > en améliorant la biodiversité ;
- > en favorisant la séquestration du carbone.



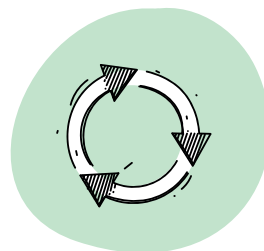


Préserver la ressource en eau et la biodiversité, zoom sur L'AFAFE de Saint-Carreuc

L'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) est une démarche qui intègre de nombreux enjeux inhérents aux espaces ruraux. Il permet de conforter les exploitations agricoles, de mettre en valeur le patrimoine rural, de préserver les continuités écologiques et la ressource en eau et de participer à un aménagement équilibré du territoire.

Le projet d'AFAFE de Saint-Carreuc est une démarche volontariste et collective associant élu, propriétaires, agriculteurs, associations locales et acteurs des bassins versants.

Sollicité par la commune et mis en œuvre par le Département, il concerne 1 085 hectares, 500 propriétaires fonciers, 42 exploitants agricoles et 16 km de plantations bocagères. Il se traduira à terme par une réorganisation du parcellaire agricole et des propriétés foncières, la modification et le renforcement de la trame bocagère et des continuités écologiques, l'aménagement de voirie de desserte agricole et de randonnée et les travaux hydrauliques de protection des cours d'eau. Dans le cadre du projet, une bourse d'arbres a été organisée, permettant la préservation de 2,2 kilomètres de bocage soit 343 chênes qui ont pu être maintenus dans les parcelles agricoles pour jouer leur rôle de corridors écologiques.



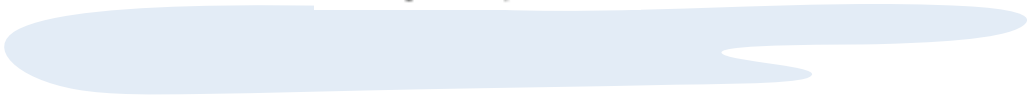
S'adapter au changement climatique

Alors que les scénarii de réchauffement climatique se confirment, le Département accentue son engagement dans le champ de l'adaptation pour encourager et accompagner les changements nécessaires sur son territoire et faire évoluer ses politiques publiques d'amélioration de la qualité de vie.



Une stratégie portuaire ambitieuse

En 2026, le Département amorce la mise en oeuvre de sa stratégie portuaire adoptée en juin 2025. Visant à moderniser les infrastructures, clarifier les vocations des 16 ports départementaux, accompagner les transitions écologique et énergétique et renforcer la coopération régionale au service de la filière halieutique bretonne, cette stratégie permettra de consolider la souveraineté alimentaire, de soutenir les pêcheurs et de valoriser les produits locaux. Les investissements programmés serviront à améliorer les conditions de travail, sécuriser les installations et assurer la compétitivité des ports costarmoricains dans un contexte national et international exigeant.



Côtes d'Armor Adaptées au Climat de Demain : vers une nouvelle étape en 2026

Engagé dans une stratégie d'atténuation du changement climatique, le Département a lancé à l'automne 2024 la démarche « Côtes d'Armor Adaptées au Climat de Demain » (CACD) afin de rendre le territoire plus résilient face aux conséquences du changement climatique.

Après la réalisation de diagnostics et l'identification de vulnérabilités prioritaires, le programme initié avec le CEREMA et la Fabrique des transitions se poursuivra par la détermination en 2026 d'une trajectoire d'adaptation partagée pour le territoire.

Pour rappel, les cinq vulnérabilités prioritaires retenues pour construire la trajectoire d'adaptation :

- Conditions de travail et évolution des métiers
- Personnes vulnérables et fortes chaleurs (y compris Ehpad, foyers d'accueil protection de l'enfance)
- Ecosystèmes (espaces naturels sensibles, biodiversité, milieux aquatiques et terrestres)
- Infrastructures notamment routières et portuaires
- Bâtiments départementaux (hors Ehpad et foyers de la protection de l'enfance, voir ci-dessus).



Transition écologique et Aménagement du territoire

Quelques chiffres

16 2 criées
ports départementaux

1 000
ouvrages d'art

4 800 km
de routes et de voies vertes

3,9 MILLIONS
de touristes ont visité les
Côtes d'Armor en 2025

330 000 € dédiés au déploiement des
énergies renouvelables

63% du territoire départemental est
utilisé par l'agriculture

1 112 km
de chemins ruraux et
568
itinéraires de randonnée
inscrits au PDIPR

3 800 HA
de sites labellisés Espaces
Naturels Sensibles préservés,
entretenus et valorisés par le
Département



CITOYENNETÉ

Une citoyenneté inclusive et engagée au service de l'égalité et de la cohésion sociale

Les politiques de citoyenneté favorisent l'épanouissement individuel et collectif. Profondément tournées vers la jeunesse mais pas seulement, elles touchent notamment à l'éducation, au sport, à la vie associative, à la culture, au patrimoine et offrent une ouverture sur l'Europe.

Favoriser l'émancipation

Le Département s'attache à favoriser l'émancipation des Costarmoricaines et des Costarmoricains à chaque étape de la vie, en mettant l'accent sur l'éducation, qu'il s'agisse de l'entretien des collèges ou du soutien à l'enseignement supérieur, et la promotion du sport pour toutes et tous. Par ailleurs, il poursuit son soutien en faveur de l'engagement associatif et de l'éducation populaire, tout en luttant contre toute forme de discrimination, afin de construire une société plus juste, inclusive et solidaire.

Les Assises de la Recherche et de l'Innovation fêtent leur 10e anniversaire

Depuis 10 ans, le Département accompagne et soutient les Assises de la Recherche et de l'Innovation. Cet événement annuel rassemble, le temps d'une journée, les structures d'enseignement supérieur, les organismes de recherche et les entreprises innovantes du territoire. Il permet également à plusieurs doctorants soutenus par le Conseil départemental de présenter le thème de leur recherche. Cette journée a pour but de favoriser les échanges entre les professionnels, entre experts et profanes, mais aussi de valoriser la richesse et le dynamisme de la recherche et de l'innovation en Côtes d'Armor. En 2026, le thème de l'événement tournera autour des souverainetés alimentaires et numériques. Rendez-vous à Saint-Brieuc le 6 novembre prochain.



De nouveaux établissements exemplaires à Plouasne et Dinan

Après le collège Jacques-Prévert de Guingamp en 2025, c'est au tour du collège Roger-Vercel de Dinan d'être inauguré en 2026. Ce chantier complexe en site occupé et en secteur sauvegardé au titre du Patrimoine de la ville de Dinan a permis une restructuration des espaces et la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux enseignements généraux et aux sports. **Coût : 13 M€.**

1^{ère} réalisation d'envergure du PPIC 2023-2028, le chantier de reconstruction sur site du collège La-Gautrais de Plouasne débute cette année. Avec un budget de **11,4 M€**, le projet mettra l'accent sur la fonctionnalité et les performances énergétiques et environnementales.

Les rencontres de l'égalité 2026



Depuis leur création en 2022, les rencontres de l'égalité rencontrent un grand succès auprès des collégiennes et des collégiens de l'ensemble du territoire départemental. Grâce à des intervenantes et des intervenants aux parcours inspirants, ces rencontres permettent d'aborder la question de l'égalité entre les filles et les garçons et de déconstruire les clichés liés au genre dans la sphère scolaire, professionnelle et du quotidien. Chaque année, environ 1 500 élèves sont sensibilisés. En 2026, 6 demi-journées seront organisées dans une vingtaine d'établissements.

Un nouveau schéma des langues de Bretagne

Le schéma départemental en faveur des langues de Bretagne voté en 2021 arrivera à son terme en 2026. L'écriture du nouveau schéma, qui couvrira la période 2027-2032, débutera au premier semestre 2026. Les trois groupes de travail réunissant les acteurs du breton et du gallo travailleront autour de trois priorités : lier et transmettre ; sensibiliser et former ; vivre et créer. L'objectif sera de faire des langues de Bretagne un vecteur de lien entre les Costarmoricaines et les Costarmoricains, d'encourager leur appropriation comme patrimoine culturel immatériel et de soutenir leur présence dans la vie culturelle et l'espace public.



Zoom sur le programme « Club inclusif » et l'ambition parasport du Département

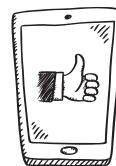
La 6^e et dernière session « Club inclusif » des Côtes d'Armor aura lieu en 2026 à Rostrenen. Dispensé par le Comité Sportif Paralympique Français, ce programme permet aux associations sportives de toutes les Côtes d'Armor de se former à l'accueil de personnes en situation de handicap au sein de leurs clubs. Depuis 2024, 5 sessions ont déjà eu lieu dans les secteurs de Saint-Brieuc, Dinan, Lamballe, Guingamp et Loudéac. Les sessions « Club inclusif » sont financées par le Département à hauteur de 6 000 € par session de formation. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'ambition parasport portée par le Conseil départemental, illustrée notamment par l'opération « Yes You Trail », l'accompagnement personnalisé des personnes désireuses de s'engager dans une pratique sportive à la MDPH, l'animation du réseau des acteurs du parasport ou encore le soutien aux comités handisport et sport adapté et à l'organisation d'événements sportifs dédiés aux personnes en situation de handicap. L'accès au sport pour toutes et tous représente **un budget de 740 000 €** en 2026.

Un soutien renforcé aux associations



Conscient de l'importance et de la richesse de son tissu associatif, le Département des Côtes d'Armor renouvelle le conventionnement du dispositif unique en son genre des emplois associatifs malgré un contexte budgétaire contraint. Les associations employeuses soutenues par le Département agissent dans les domaines du sport, de la culture, de la petite enfance, de l'environnement, mais aussi du patrimoine et des solidarités. Elles contribuent grâce à leurs actions à la cohésion sociale, à la vitalité démocratique et au dynamisme territorial. Au total, ce sont 217 emplois associatifs locaux (EAL) et 73 emplois associatifs départementaux (EAD) qui sont renouvelés en 2026, pour un budget total de 2,6 M€.

Participation citoyenne



Le Département souhaite développer la participation citoyenne (représentation des usagers et des usagers au sein d'instances, organisation d'espaces de concertation) et encourager l'engagement des jeunes. Le lien citoyen sera également facilité par une meilleure compréhension de l'action départementale et des enjeux de la vie démocratiques.

Un comité des usagers de la MdD de Guingamp - Paimpol - Rostrenen

La Maison du Département de Guingamp-Paimpol-Rostrenen se dotera d'un comité des usagers. Instance participative réunissant des personnes accompagnées et des professionnels, le comité des usagers est un espace de travail et d'échange structuré qui permet de prendre en compte la parole, le vécu des personnes accompagnées, leurs besoins et leurs propositions pour améliorer les services proposés par une MdD dont la spécificité est de couvrir un territoire très vaste et aux spécificités diverses.

Après plusieurs réunions d'information qui, à travers des exemples et témoignages issus d'autres comités d'usagers, permettront d'aborder les avantages et les limites de la démarche ainsi que l'indemnisation des volontaires, la première séance du comité des usagers de la Maison du Département de Guingamp-Paimpol-Rostrenen devrait se tenir à l'automne 2026.



L'info dans tous ses états ! 2e édition

Après le succès de la première édition de « L'info dans tous ses états ! » en 2024, le festival dédié à l'éducation aux médias et à l'information organisé par le Département des Côtes d'Armor revient en 2026 pour une 2e édition encore plus ambitieuse. Pendant 3 jours, plus de 60 propositions d'ateliers, d'expositions, de conférences, d'un spectacle et de nombreuses autres animations sont dédiées aux professionnels et professionnelles des médias, aux scolaires, universitaires mais aussi et surtout au grand public. Une myriade de sujets seront abordés tels que l'intelligence artificielle, les usages incalculables du téléphone portable, la liberté de la presse, le journalisme de guerre et d'investigation, les réseaux sociaux, la désinformation, l'industrie des médias et les fake news.

La 3^e promotion du Conseil départemental des collégiennes et des collégiens sur les rails

Huit établissements et plus de 200 collégiennes et collégiens se sont lancés dans la participation au Conseil départemental des collégiennes et des collégiens, 3^e du nom. Si le dispositif permet de sensibiliser les élèves à la démocratie tout en leur permettant de mieux comprendre le fonctionnement et les politiques du Département, il représente une occasion grandeur nature de concevoir, de défendre et de mettre en œuvre un projet s'il figure parmi ceux retenus et financés. La sélection des projets retenus se fait par les collèges eux-mêmes. Les représentants des établissements engagés participeront à une session extraordinaire en mai prochain pour y annoncer leur projet favori avant un vote qui désignera les lauréats. Les collèges participants sont : Jules-Ferry à Bourbriac, Thalassa à Erquy, Jean XXIII à Quintin, Simone-Veil à Lamballe, Notre-Dame-de-la-Clarté à Perros-Guirec, Victor Vasarely au Mené, Jean-Louis Hamon à Plouha et Anatole-le-Braz à Saint-Brieuc.

Un service public de proximité

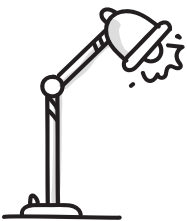


En positionnant l'action départementale au plus près des habitantes et des habitants, le Département entend favoriser les dynamiques territoriales, tout en renforçant les coopérations locales et européennes.

La nouvelle génération de Pactes Culturels de territoire

En 2025, une nouvelle charte de coopération culturelle interterritoriale a été signée entre tous les acteurs publics du champ de la culture (la DRAC, la Région Bretagne, le Département et les 8 EPCI des Côtes d'Armor). En 2026, la 3^e génération de Pactes Culturels sera lancée avec les premiers conventionnements avec les EPCI du département. Elle permettra de mettre en place des projets et actions structurantes de territoire pour un aménagement culturel au plus près des citoyennes et des citoyens. Entamée sur le champ de l'action culturelle, cette démarche s'étend désormais à la lecture publique, au matrimoine et au patrimoine, ainsi qu'aux langues de Bretagne.

Une lettre d'information trimestrielle nouveau format



La lettre d'information trimestrielle à destination des collectivités et des partenaires du Département des Côtes d'Armor revient en ce début d'année 2026 avec une nouvelle maquette et plus de contenu. Dans cette nouvelle lettre de 8 pages, les articles relatent les projets du Département au plus proche des habitantes et des habitants, sur tout le territoire départemental. Elle participe à tisser et entretenir le lien avec les collectivités et les partenaires du Conseil départemental afin de faire progresser ensemble les politiques départementales.

Citoyenneté

Quelques chiffres

10,5 M€ seront alloués aux travaux d'investissements dans les collèges

900 personnes en situation de handicap accueillies dans **70** clubs sportifs

30 projets d'insertion seront financés par le Fonds Social Européen FSE+

23 sportifs et sportives de haut niveau accompagnés par le Département en 2025

19 doctorantes et doctorants bénéficient d'une bourse départementale

315 acteurs et actrices culturelles soutenues

113 884 documents prêtés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor en 2025

30% des collégiens demi-pensionnaires bénéficient du dispositif d'aide à la restauration, pour un budget de **510 000 €**

BUDGET PRIMITIF 2026



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83

